

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

(/ISAS :

27  
/DECRET N° 82/163 du 15/2/1982  
/MTPS.DGTFP.DFP/22024/15

portant intégration et nomination de  
Monsieur ELENKA Maixent Joseph dans les  
cadres de la catégorie A, hiérarchie I  
des Services Techniques (Travaux Publics).

==o000o==

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT.

==o0o==

D.B.

D.C.F.

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;  
(/u la Loi n° 25-80 du 13.11.1980 portant amendement  
de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;  
(/u la Loi n° 15-62 du 3.2.1962 portant statut général  
des fonctionnaires;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règle-  
ment sur la solde des fonctionnaires;  
(/u le décret n° 60-90 du 3.3.1960 fixant le statut  
commun des cadres de la catégorie A1 des Services Techniques;  
(/u le décret n° 62-130/TF du 9.5.1962 fixant le ré-  
gime des rémunérations des fonctionnaires;  
(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.1962 fixant la hié-  
rarchisation des diverses catégories des cadres;  
(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.1962 fixant les ca-  
tégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi n° 15-62  
du 3.2.1962 portant statut général des fonctionnaires;  
(/u le décret n° 62-198/FP du 5.7.1962 relatifs à la  
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres  
de l'Etat;  
(/u le décret n° 63-81/FP.BE du 26.3.1963 fixant les  
conditions dans lesquelles sont effectués des stages proba-  
toires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, no-  
tamment en ses articles 7 & 8;  
(/u le décret n° 67-50/FP.BE du 24.2.1967 règlemen-  
tant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes  
réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, recons-  
titutions de carrière et reclassements;  
(/u le décret n° 74-470 du 31.12.1974 abrogeant et  
remplaçant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5.7.  
1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnai-  
res;  
(/u le décret n° 79-154 du 4.4.1979 portant nomina-  
tion du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;  
(/u le décret n° 80-644 du 28.12.1980 portant nomi-  
nation des Membres du Conseil des Ministres;  
(/u le rectificatif n° 81-016 du 26.1.1981 au décret  
n° 80-644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres du  
Conseil des Ministres;  
(/u le décret n° 81-017 du 26.1.1981 relatif aux in-  
térims des Membres du Gouvernement;  
(/u le Protocole d'accord du 5.8.1970 signé entre  
la République Populaire du Congo et l'URSS;  
(/u la lettre n° 5092/MEN.DCMOC.DOB du 17.10.1981  
du Directeur de l'Orientation et des Bourses, transmettant  
le dossier de candidature constitué par l'intéressé;

/ E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions combinées du décret n° 60-90 du 3.3.1960 et du Protocole d'Accord du 5.8.1970 susvisés, Monsieur ELENGA Maixent Joseph, né vers 1956 à Otsini, titulaire du Diplôme d'Ingénieur de Bâtiment, Spécialité : "Adduction d'Eau et Canalisations" obtenu à l'Ecole Supérieure de Bâtiment et des Travaux Publics de Kharkov (URSS), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du ~~Ministre~~ des Mines et de l'Energie.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

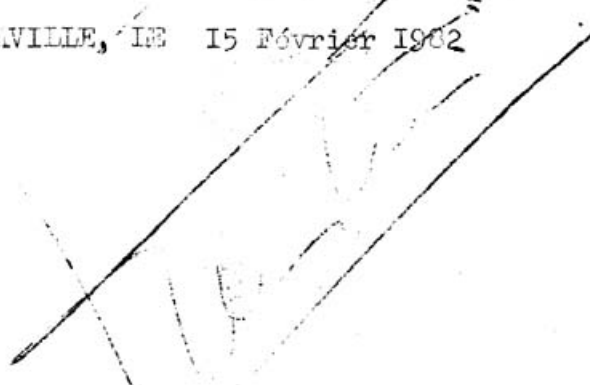
BRAZZAVILLE, LE 15 Février 1982

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Mines et  
de l'Energie,

  
Rodolphe A D A D A.-

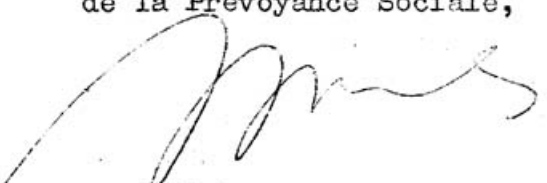
Le Ministre des Travaux  
Publics et de la Construc-  
tion,

  
Colonel Louis STEVAIN-GOMI.-

Le Ministre des Finances,

Commandant Benoît MOUNDELE-NGOMBO.- Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Le Ministre du Travail et  
de la Prévoyance Sociale,

  
Bernard COMBO MLTSIONA.-

AMPLIATIONS :

|           |   |           |   |
|-----------|---|-----------|---|
| JORPC     | 1 | NME       | 2 |
| DGTFP.DFP | 3 | MTPC      | 2 |
| DFP.BST   | 1 | DOSSIER   | 3 |
| D.B.      | 3 | INTERESSE | 1 |
| D.C.F.    | 1 | SGCM/BC   | 2 |
| DGME      | 2 |           |   |